

MAR/RFP/01/2024 — Prestations Juridiques

Annexe I: Les Termes de Références (TdR) de l'appel d'offres

Au 31 décembre 2023, le HCR à une population de 9386 demandeurs d'asiles et 10280 réfugiés, le prestataire de services sera requis d'offrir des services à cette population :

- Prestations juridiques devant les Tribunaux de Première Instance du Royaume du Maroc, les Cours d'Appel, et la Cour de Cassation, interventions devant les Procureurs, juges, juges d'instruction, demandes de mise en liberté provisoire, dépôt de caution, en faveur des « Personnes Relevant du Mandat de l'UNHCR ». (Demandeurs d'asile, réfugiés et autres personnes relevant de la compétence de l'UNHCR) Pour ce groupe de prestations uniquement, le nombre maximum de dossiers mensuels est fixé à 25.
- Rédaction de requêtes en faveur des « Personnes Relevant du Mandat de l'UNHCR », intervention auprès de toute administration locale, obtention de documents administratifs.
- Accompagner les « Personnes Relevant du Mandat de l'UNHCR » dans certaines démarches administratives.
- Recevoir les personnes relevant du mandat de l'UNHCR lors de séances d'écoute et de conseil juridique.

En outre le prestataire de service procédera aux prestations suivantes :

- Informer de manière systématique et fréquente l'UNHCR sur le suivi des dossiers individuels, assurer que toutes les pièces de justice sont obtenues par les « Personnes Relevant du Mandat de l'UNHCR » et partager ces pièces avec l'UNHCR.
- Rapporter régulièrement sur l'état d'avancement des dossiers individuels et rencontrer régulièrement l'équipe UNHCR
- Fournir à l'UNHCR des analyses et conseils sur le Droit Marocain en matière d'asile / migration et partager toutes les décisions formant jurisprudence.
- Assister- l'UNHCR dans ses formations auprès des participants praticiens de droit (magistrats, avocats, cliniques juridiques etc), forces de l'ordre, cadres de l'Entraide Nationale, partenaires de mise en œuvre de l'UNHCR et ceux opérationnels, les agents communautaires des réfugiés et toutes autres formations portant sur la protection légale au Maroc





UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

- Appuyer l'UNHCR dans la compilation d'instruments légaux y compris jurisprudence.
- Participer aux missions de terrain 'Outreach' et sessions de guichet unique organisées par l'UNHCR.
- Fournir, à la demande de l'UNHCR, tout autres services en lien avec une assistance juridique pour les « Personnes Relevant du Mandat de l'UNHCR ». Toute requête écrite précisera les limites du service demandé.

